

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 161/06

AMR 34/017/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

GUATÉMALA les membres de *Sector de Mujeres* (Secteur des femmes)
et les membres d'*Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas* (UNAMG,
Union nationale des femmes guatémaltèques)

Londres, le 8 juin 2006

Les bureaux de deux organisations de femmes ont été la cible d'incursions au cours desquelles des informations sur leur travail et sur leurs membres ont été soustraites. Amnesty International craint que les membres de ces structures ne soient en danger.

Le 5 juin, le bureau départemental de l'*Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas* (UNAMG, Union nationale des femmes guatémaltèques) de Chimaltenango, à environ une heure de Guatémala, a été cambriolé. Des bureaux et des casiers ont été forcés et des dossiers fouillés puis éparpillés partout dans le bureau. Le nouvel ordinateur, utilisé dans le cadre du projet « *Proyecto de Víctimas de Actoras de Cambio* » (de l'état de victime à celui d'acteur/actrice du changement), destiné aux femmes ayant survécu aux années de conflit, a également été volé. L'UNAMG a mené une grande campagne en faveur d'une loi sur le planning familial, qui a fait l'objet de controverses mais a finalement été approuvée par le Congrès en mars 2006. L'organisation a par ailleurs condamné les meurtres de femmes au Guatemala.

Le 5 juin, à Guatémala, le bureau de *Sector de Mujeres* (Secteur des femmes), un groupement d'organisations non gouvernementales (ONG) de femmes, a été cambriolé de façon très similaire. Des bureaux ont été forcés et des casiers contenant des informations importantes sur le travail de l'organisation sur les femmes ont été fouillés, de même que quelques ordinateurs et dossiers renfermant des informations sur des meurtres de femmes et sur le planning familial. Quelques jours auparavant, pendant la nuit du 29 au 30 mai, le même bureau avait déjà été cambriolé, et des téléphones portables et un appareil de télécopie avaient été volés.

C'est la deuxième fois que les bureaux de *Sector de Mujeres* sont pris pour cible. En 2004, des mesures de protection avaient été demandées auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme au nom de *Sector de Mujeres*, après le cambriolage des bureaux de l'organisation en juin 2004 (voir *No protection, no justice: killings of women in Guatemala* [AMR 34/017/2005, juin 2005]). *Sector de Mujeres* a été l'une des principales voix appelant à la fin de la violence contre les femmes au Guatemala et a apporté conseils juridiques et soutien dans de nombreux cas de violences contre les femmes à travers le pays.

Sector de Mujeres et l'UNAMG appartiennent au *Colectivo de Organizaciones Sociales* (COS, Collectif d'organisations sociales), qui milite en faveur des droits économiques et sociaux, ainsi que pour un plus grand engagement de la société civile et pour la mise en œuvre des accords de paix de 1996. Le COS est par ailleurs fermement opposé à l'Accord de libre échange avec l'Amérique centrale (ALEAC), ratifié par le Guatemala en mars 2005.

Amnesty International craint que les membres de ces deux organisations ne soient menacés. En effet, dans certains cas, les cambriolages ont été suivis d'attaques ou d'actes d'intimidation contre des personnes. Ainsi, le bureau de l'*Asociación Ixqik* – une organisation dispensant des conseils juridiques aux victimes de violences sexuelles – situé à San Benito, dans le Petén (nord-est du Guatemala), a été cambriolé à trois reprises entre octobre et novembre 2005, avant de faire à nouveau l'objet d'une tentative de cambriolage le 11 janvier 2006. À peine deux mois plus tard, le 10 mars, quatre hommes ont frappé à la porte de la chambre d'hôtel d'une ancienne membre de l'*Asociación Ixqik*, à San Benito (Petén), assurant avoir un mandat de la police pour procéder à une perquisition. Voyant à travers la fenêtre de la chambre que deux des hommes portaient des armes de gros calibre et se cachaient derrière les deux autres, qui étaient des employés de l'hôtel, elle a appelé la police. Lorsque celle-ci est arrivée, environ quinze minutes plus tard, les hommes armés se sont enfuis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces derniers mois, des organisations de femmes et d'autres organisations de la société civile ont été la cible de nombreux cambriolages. Selon les informations reçues, depuis le début de l'année 2006, au moins dix cambriolages ont visé des organisations de la société civile.

Les organisations de femmes militent de plus en plus activement auprès du gouvernement du Guatemala, afin qu'il mette fin à l'impunité qui règne autour des meurtres de femmes dans le pays. Elles dénoncent l'absence de mesures face à l'escalade des homicides. En 2004, la police a enregistré 527 meurtres de femmes. En 2005, ce chiffre est passé à 665. Entre le 1^{er} janvier et le 9 mai 2006, la police a fait état de 243 homicides.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la récente série d'incursions dans les bureaux de *Sector de Mujeres* et de l'*Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas*, au cours desquelles des informations confidentielles ont été soustraites ;
- déclarez-vous préoccupé par la sécurité des membres et du personnel de ces organisations ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures immédiates, conformément à la volonté des organisations, afin de garantir la sécurité de leurs membres ;
- demandez instamment l'ouverture immédiate d'une enquête impartiale et approfondie sur les cambriolages, priez les autorités d'en rendre les résultats publics et de traduire les responsables en justice ;
- rappelez aux autorités que les défenseurs des droits humains ont le droit de mener à bien leurs activités sans aucune restriction et ni crainte de représailles, conformément aux dispositions de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

APPELS À :

Chef du bureau du procureur spécial des droits humains :

Jefa de la Fiscalía de Sección de Derechos Humanos
Rosa María Salazar Marroquín
7a. Avenida 11-20, Zona 1, Segundo nivel
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Fax : + 502 2230 5296 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : “ por favor, tono de fax ”)

Formule d'appel : *Estimada Fiscal / Madame le Procureur,*

Ministre de l'Intérieur :

Ministro de Gobernación
Carlos Vielman
6a. Avenida 4-64, zona 4, nivel 3, Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : +502 2362 02 37

Courriers électroniques : ministro@mingob.gob.gt

Formule d'appel : *Señor Ministro / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Secteur des femmes :

Sector de Mujeres
6 Avenida A, 1-81, zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Union nationale des femmes du Guatemala :

Unión Nacional de Mujeres Guatemaltecas
7ª Avenida 4-73, zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Fax : + 502 2230 6049/2230 4851 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : “por favor, tono de fax”)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 JUILLET 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*